



## DÉCLARATION DE LA LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES D'UNE UNION OU D'UNE FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS

Décret du 16 août 1901, article 7

Ce formulaire vous permet de déclarer l'état initial ainsi que les modifications - adhésion(s) et/ou retrait(s) - de la composition de votre union ou fédération.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION
TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :
INTERAPI – INTERPROFESSION DES PRODUITS DE LA RUCHE
Numéro de DOSSIER : W (numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)  Numéro SIREN/SIRET : (numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)
2 - NATURE DE LA DÉCLARATION
VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :
☑ Déclarer la composition initiale de votre union ou de votre fédération
Pombre d'association(s) membre(s) à la création de l'union ou de la fédération
☐ Déclarer la modification de la composition de votre union ou de votre fédération
Déclaration d'adhésion(s)  Déclaration de retrait(s)
Nombre d'association(s) membre(s) suite à la présente déclaration
3 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION
3 - SIGNATURE DE LA DECLARATION
Déclaration établie le :6 février 2018 à _PARIS
Nom et qualité du déclarant - Signature Le Président, Eric Lelong

Titre de l'association :  INTERAPI – INTERPROFESSION DES PRODUITS DE LA RUCHE
Numéro de dossier : W
DÉCLARATION INITIALE  ASSOCIATION CONCERNÉE:  numéro SIREN/SIRET:  3 8 3 3 1 6 9 1 6 0 0 0 4 8  numéro de DOSSIER:  déclarée à la préfecture/sous-préfecture de : Mairie de Bagnolet  TITRE: Confédération Paysanne
OBJET : La Confédération paysanne a essentiellement pour objet la défense, l'organisation et la représentation sur un plan national, européen et international, des intérêts des paysans dans les domaines moral, social, culturel, technique, économique, juridique et fiscal.  ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : 104 rue Robespierre  Code Postal : 93170 Commune / Localité : BAGNOLET
DÉCLARATION INITIALE  ASSOCIATION CONCERNÉE: numéro SIREN/SIRET: 4 0 1 3 4 8 5 5 2 0 0 0 6 8 numéro de DOSSIER: W
OBJET : Syndicat agricole  ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : 1 Rue Marc Chagall - BP 50590  Code Postal : 32022 Commune / Localité : AUCH CEDEX 9
DÉCLARATION INITIALE     O ADHÉSION     O RETRAIT  ASSOCIATION CONCERNÉE: numéro SIREN/SIRET:
OBJET : Représentation et défense des coopératives apicoles  ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : Zone Artisanale de Bel Air  Code Postal : 39600 Commune / Localité : PORT LESNEY

Titre de l'association :
Numéro de dossier : W
DÉCLARATION INITIALE     ADHÉSION     ORETRAIT  ASSOCIATION CONCERNÉE: numéro SIREN/SIRET: 5 1 8 2 2 5 3 1 3 0 0 0 1 5  numéro de DOSSIER: W
OBJET : <u>Fédérer</u> , représenter et défendre les apiculteurs professionnels adhérents en toute indépendance; <u>Etre un</u> partenaire privilégié des instances nationales et européennes en regroupant dans leurs diversités les activités syndicales régionales; <u>Euvrer à un environnement de qualité pour le maintien du cheptel apiaire</u> .  ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : <u>2, rue Kervez</u> Code Postal : <u>29510</u> Commune / Localité : <u>LANDREVARZEC</u>
● DÉCLARATION INITIALE         ○ ADHÉSION         ○ RETRAIT           ASSOCIATION CONCERNÉE :         numéro SIREN/SIRET :         7 9 2 6 4 0 9 3 0 0 0 1 4           numéro de DOSSIER :         W
déclarée à la préfecture/sous-préfecture de : <u>Orléans (45)</u> TITRE : <u>Fédération nationale du réseau de développement apicole (ADA France)</u>
OBJET : Concourir par tous les moyens au développement de l'apiculture
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : 149, rue de Bercy  Code Postal : 75595 Commune / Localité : PARIS CEDEX12
DÉCLARATION INITIALE     ADHÉSION     RETRAIT  ASSOCIATION CONCERNÉE: numéro SIREN/SIRET: 7 8 4 8 5 4 9 3 7 0 0 0 3 3 numéro de DOSSIER: W
OBJET : Représenter et défendre , sur le plan national et international, les intérêts de la profession agricole dans les domaines moral, technique, social, économique et législatif, à l'exclusion de toutes opérations commerciales.  ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : 11 rue de la Baume  Code Postal : 75008 Commune / Localité : PARIS

Titre de l'association :  INTERAPI – INTERPROFESSION DES PRODUITS DE LA RUCHE
Numéro de dossier : W
DÉCLARATION INITIALE     ADHÉSION     RETRAIT  ASSOCIATION CONCERNÉE: numéro SIREN/SIRET: 7 8 4 1 7 9 3 2 7 0 0 0 3 5  numéro de DOSSIER: W
OBJET : Organisation fédérale d'octroi et de défense apicole - Syndicat professionnel  ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : 5, rue de Copenhague
Code Postal : 75008 Commune / Localité : PARIS
O ADHÉSION O RETRAIT  ASSOCIATION CONCERNÉE: numéro SIREN/SIRET: 4 1 8 6 9 2 4 5 5 0 0 0 2 9  numéro de DOSSIER: W
OBJET : Etude et défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels des apiculteurs producteurs de miel et surtout l'organisation de l'économie apicole, conformément aux dispositions du Code du Travail.  ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : Chambre d'agriculture du Gers - route de Mirande - BP 70161  Code Postal : 32000 Commune / Localité : AUCH
DÉCLARATION INITIALE  ASSOCIATION CONCERNÉE: numéro SIREN/SIRET: 3 2 3 6 5 8 2 0 3 0 0 0 1 9 numéro de DOSSIER: W
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : 26, rue des Tournelles  Code Postal :75004 Commune / Localité : PARIS

Titre de l'association :
Numéro de dossier : W
DÉCLARATION INITIALE     O ADHÉSION     O RETRAIT  ASSOCIATION CONCERNÉE: numéro SIREN/SIRET: 7 8 4 8 5 5 8 7 6 0 0 0 4 0 numéro de DOSSIER: W
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : 12, rue Euler  Code Postal : 75008 Commune / Localité : PARIS
DÉCLARATION INITIALE     ADHÉSION
OBJET : Le Syndicat Français des miels a pour objet essentiel de représenter, promouvoir et défendre, par tous moyens appropriés, les intérêts de la profession et de ses adhérents.  ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : 9, boulevard Malesherbes  Code Postal : 75008 Commune / Localité : PARIS
O DÉCLARATION INITIALE     O ADHÉSION
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : ZA Apiculture Route d'Or  Code Postal : 49150 Commune / Localité : CLES-BAUGE-EN-ANJOU

Titre de l'association :
Numéro de dossier : W
DÉCLARATION INITIALE     O ADHÉSION     O RETRAIT
ASSOCIATION CONCERNÉE : numéro SIREN/SIRET : 4 8 1 2 9 2 9 7 7 0 0 0 2 4 numéro de DOSSIER : W
TITRE : Groupement des Producteurs de Gelée Royale (GPGR).
OBJET : Etudier, organiser et améliorer les conditions de production, de conditionnement et de commercialisation de la gelée royale produite par ses membres. Participer aux travaux visant à développer la filière apicole dans son ensemble.
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : <u>Agrapole - 23 rue Jean Baldassini</u> Code Postal : <u>69364</u> Commune / Localité : <u>LYON CEDEX 07</u>
O DÉGLADATION INITIALE O ADUÉCION O DETDAIT
DÉCLARATION INITIALE     ADHÉSION
numéro de DOSSIER :
déclarée à la préfecture/sous-préfecture de :
TITRE :
OBJET:
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :
Code Postal : Commune / Localité :
DÉCLARATION INITIALE     O ADHÉSION     O RETRAIT
ASSOCIATION CONCERNÉE : numéro SIREN/SIRET :
déclarée à la préfecture/sous-préfecture de :
TITRE :
OBJET:
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :
Code Postal : Commune / Localité :



## **GUIDE EXPLICATIF**

## A QUI ADRESSER VOTRE DÉCLARATION ?

Cette déclaration est à adresser à la préfecture ou à la sous-préfecture du siège social de votre association.

Si votre association a son siège social dans l'arrondissement chef-lieu du département, la déclaration est à adresser à la préfecture.

Si votre association a son siège à Paris, la déclaration est à adresser à la préfecture de police.

Conformément aux dispositions de l'article 7 du décret du 16 août 1901, il est impératif de déclarer le titre, l'objet et le siège des associations qui composent votre union ou votre fédération. Vous pourrez remplir vos obligations déclaratives par la production d'un autre type de support (numérique notamment) tant qu'il contient les éléments demandés dans le modèle proposé dans ce formulaire.

Dans un délai de trois mois à compter de chaque nouvelle adhésion ou de chaque retrait ou bien encore après chaque assemblée générale de votre union ou de votre fédération, vous devrez produire une liste consolidée de leur composition modifiée.

Dans l'hypothèse où le siège de votre association est fixé chez un particulier, il est conseillé de signaler matériellement l'existence de celui-ci sur le lieu de distribution du courrier et d'en informer la Poste afin d'éliminer les cas de retour à l'envoyeur pour adresse inconnue. Pour éviter tout risque de contentieux, il est prudent, lorsque l'association n'est pas propriétaire de ses locaux, de fixer l'adresse du siège social en accord avec le propriétaire des lieux.

Le signataire de la déclaration doit être l'une des personnes en charge de l'administration de votre association ou le mandataire qu'elle aura désigné. Dans cette hypothèse, le déclarant devra joindre à ce formulaire le mandat portant la signature de l'une des personnes en charge de l'administration de votre association.